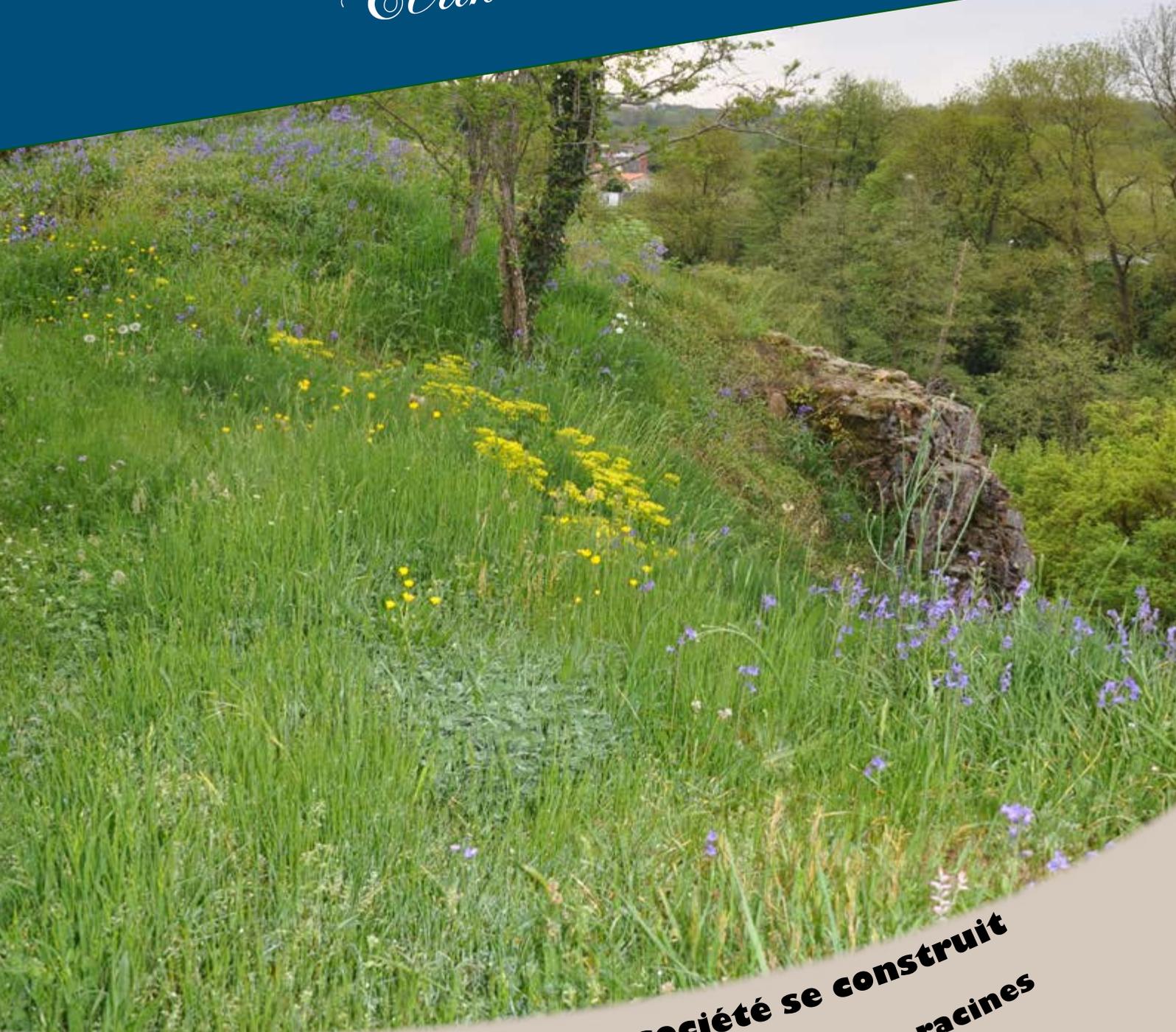




# Le Bocage Bressuirais

*Écrin de biodiversité*



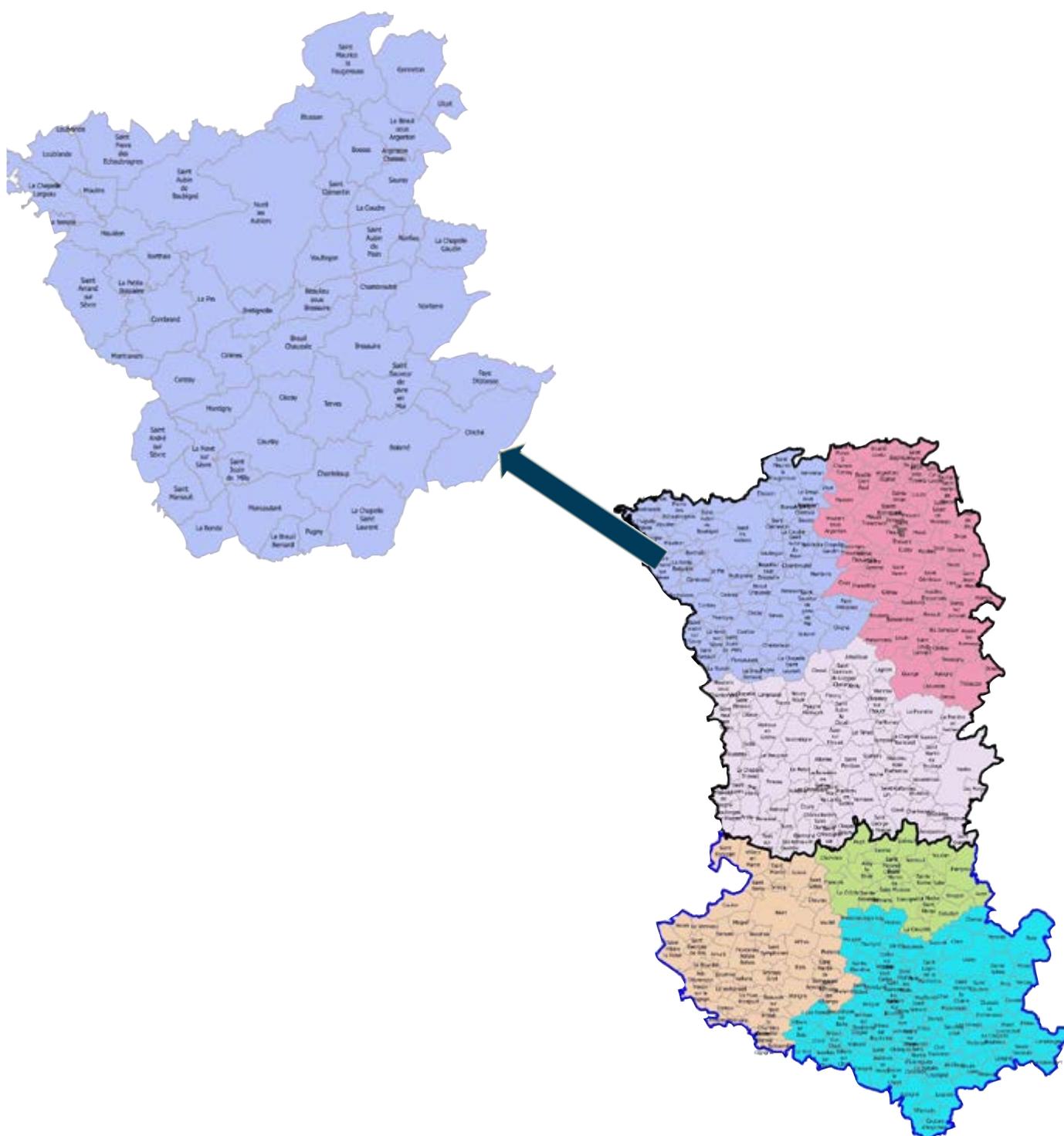
**Une société se construit  
sur ses racines**

# Le Bocage Bressuirais

Situé au Nord-Ouest du département et dans le massif armoricain, le Bocage Bressuirais est une région naturelle composée de champs entourés de haies vives et épaisses. Les fermes et les hameaux y sont isolés, construits près des points d'eau.

Parmi les paysages présents dans le département des Deux-Sèvres, le Bocage constitue l'un des plus caractéristiques et important d'un point de vue de la richesse paysagère.

En effet, le Bocage est un écosystème complexe avec une mosaïque d'éléments : prairies, landes, bosquets, mares, haies, chemins...





La Fédération des chasseurs des Deux –Sèvres est un acteur majeur en matière de gestion de l'environnement et de la Biodiversité . Cette orientation stratégique est fondamentale pour la chasse et les chasseurs.

La dégradation des biotopes et des écosystèmes constatée depuis des décennies conduit à une détérioration des territoires qui les rendent hostiles à la petite faune sauvage et à la faune gibier en particulier. Cette situation influence nettement la motivation des chasseurs à pratiquer leur loisir.

Les raisons de cette situation sont nombreuses :

- Le Développement des infrastructures modernes favorisant le béton et le bitume en détruisant les paysages, ce qui modifie considérablement les espaces d'accueils et de reproduction.
- L'intensification des pratiques agricoles (parcellaire, assolement, vitesse d'avancement...)
- Les évolutions climatiques qui influencent les cycles biologiques de la faune et de la flore.

Face à cette situation complexe, la Fédération des chasseurs s'est engagée dans une politique dynamique « Biodiversité et Territoire », basée sur des actions de terrains conduites en partenariat avec les chasseurs, les agriculteurs, les collectivités territoriales, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), les institutions et acteurs souhaitant s'engager dans la démarche. Ces actions ont pour objectifs de reconquérir les biotopes afin de développer des espaces accueillants pour le développement d'une flore naturelle et variée et de la faune sauvage dont les espèces gibiers en particulier.

Notre ambition est de transmettre et partager avec les citoyens ces évolutions, l'expérience et les savoirs faire des chasseurs dans la gestion de la biodiversité ordinaire.

Les scolaires en particulier et les habitants du territoire sont impliqués dans cette démarche dans le cadre d'un programme intitulé « **L'éducation à la nature, au cœur du projet de la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres** ».

Pour réussir, la Fédération des Chasseurs met en place des projets de territoires dans chaque region naturelle du département :

- Val de Thouet
- Pays de Gâtine
- Haut Val de Sèvres
- Pays Niortais
- Pays Mellois
- Bocage Bressuirais

Chaque projet de territoire fait l'objet d'un document décrivant les actions et les objectifs spécifiques de la FDC 79. Ces documents constituent notre programme d'actions. Ils sont mis à la disposition de tous les acteurs du territoire afin de faire partager au plus grand nombre l'action des chasseurs en faveur de l'environnement et de la Biodiversité locale.

Guy GUEDON – President de la FDC 79

# Qui sommes nous ?

La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres est une association agréée au titre de la protection de la nature. Elle est reconnue en matière d'information et d'éducation au développement durable, ainsi que pour la préservation de la faune sauvage et de ses habitats.

Elle est administrée par 16 élus représentants des chasseurs, elle fédère 12 000 chasseurs, 300 ACCA et sociétés communales, et 1450 chasses privées. Ce Conseil d'Administration est épaulé par une équipe de 19 professionnels

## La Fédération des Chasseurs assure des missions de service public :

- La formation à l'examen du permis de chasser,
- La délivrance des validations annuelles des permis de chasser,
- L'indemnisation des dégâts de grand gibier,
- La réalisation et la mise en œuvre du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique,
- La formation des chasseurs,
- La coordination des Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA)
- La police de la chasse

## Elle est un acteur majeur des territoires dans :

- La gestion de la petite faune sauvage
- La gestion de l'environnement
- La reconquête des biotopes
- L'éducation à la nature



Retrouvez tous les renseignements sur le site de la Fédération Départementale des Chasseurs : <http://www.chasse-79.com>



# 1. Dix ans d'actions en faveur de la biodiversité

En travaillant la terre, l'agriculture façonne le paysage, support de la vie végétale et animale. Dans ce concept, de part leurs racines communes, chasseurs et agriculteurs sont des acteurs historiques de l'évolution des territoires et des paysages.

Depuis de nombreuses années, la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres œuvre pour préserver et développer la biodiversité ordinaire, en aidant techniquement et financièrement des agriculteurs à mettre en place des aménagements favorables à la faune :



De son côté, la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres s'emploie depuis 2008 à créer, sur l'ensemble du département, des réseaux d'exploitations ayant mis en œuvre des pratiques et/ou des aménagements favorables aux auxiliaires des cultures (insectes prédateurs

de ravageurs de cultures), l'objectif étant de limiter les recours aux pesticides, en favorisant cette régulation naturelle et gratuite.

Les réseaux IBIS et AGRIFAUNE sont des programmes novateurs de prise en compte de la biodiversité à l'échelle de l'exploitation agricole qui ont été mis en place sur le territoire des Deux-Sèvres.



Ces programmes consistent à élaborer des référentiels de pratiques innovantes, respectueuses de l'environnement, et favorables aux auxiliaires de cultures tout en préservant la rentabilité des structures agricoles.

Ces actions sont conduites avec différents partenaires :

- La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux Sèvres ;
- La Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres ;
- L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ;
- Le Conservatoire des Espaces Naturels ;
- L'Observatoire Régional de l'Environnement ;
- Le Conseil Départemental
- Le Conseil Régional
- Les collectivités locales et territoriales
- Les agences de l'eau
- Les organismes scientifiques (CNRS, Universités...)
- Les autres associations de protection de la nature

Ces actions complémentaires ont été comprises par les acteurs volontaires du territoire.

Depuis 2009, **des exploitants céréaliers et éleveurs ont manifesté leur intérêt et leur souhait de travailler avec la Fédération des Chasseurs et la Chambre d'Agriculture sur la biodiversité sauvage et la biodiversité utile à l'agriculture en particulier.**

Ce sont actuellement plus de 40 fermes référentes qui constituent un réseau sur l'évolution des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement.

## *An-delà des seuls espaces agricoles, ces démarches se veulent être fédératrices et pédagogiques :*

**Fédératrices** : Les espaces publics dont les bords de routes et chemins sont intégrés dans les projets d'aménagements. Ils font l'objet de conventions de gestion et d'entretien entre la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres et les communes.



Les habitants sont informés dans le cadre de manifestations publiques sur l'état d'avancement du projet. Ils participent aux plantations de haies, et à des journées de découverte de la biodiversité ordinaire lors de randonnées à thèmes.



**Pédagogiques** : Tous les projets de plantation de haies sont systématiquement réalisés avec les écoles locales. En amont de ces actions, des interventions en classe, par le service technique de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres, expliquent le rôle, la composition de la haie, et la reconnaissance des essences que les élèves vont planter.



Pour amplifier ces actions de territoire et les faire partager aux habitants, un sentier de découverte de la faune et de la flore locales a été implanté à Cerizay, sous le nom de « Sentier des Celtes »



## 2. Notre engagement pour l'avenir



*L'Homme a un devoir de conservation de la Biodiversité et de transmission de ce patrimoine qu'on lui a légué*

### Notre stratégie



De par la diversité des milieux qui caractérisent le département des Deux-Sèvres, **la gestion de la petite faune sauvage** constitue une priorité de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux Sèvres.

Etant établi que cette petite faune est très dépendante de la qualité des territoires, il apparaît indispensable de mener des **actions entre la gestion du milieu et des espèces**.

Il est totalement illusoire de vouloir **gérer une espèce** sans prendre en compte son support de vie : c'est la **diversité végétale qui génère la diversité animale**, jamais l'inverse. Les actions engagées dans cet objectif par la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres sont essentielles à plusieurs niveaux :

- Elles permettent une approche différente des actions en prenant pour clé d'entrée la biodiversité utile à l'agriculture ;
- Elles contribuent au développement durable des territoires ruraux ;
- Elles favorisent la prise en compte de la faune sauvage au sein d'une agriculture performante ;
- Elles répondent aux attentes de la société en contribuant à l'embellissement du paysage et en participant à la protection de la qualité de l'eau.



**Ces actions préfigurent de ce que seront les stratégies d'aménagement de demain.**



# 3. Des actions, des projets

## «Les chemins ruraux, cœur de biodiversité»

### La gestion des bords de routes et de chemins

La Fédération Nationale des Chasseurs a lancé une opération « Chemins ruraux, cœur de Biodiversité », qui permet la valorisation de ces éléments fixes du paysage. L'objectif est de réhabiliter les chemins ruraux aux côtés des acteurs locaux, pour permettre l'ouverture de ces espaces au grand public mais également à la faune sauvage. Cette opération est un enjeu majeur pour la chasse et les chasseurs. Elle sera l'occasion de développer la cohabitation entre les usagers de la nature. Ces chemins sont des espaces privilégiés pour maintenir et reconstituer les corridors écologiques de la Trame Verte et Bleue.

La Fédération des Chasseurs aidera les collectivités locales par la réalisation de diagnostics, la mise en place d'aménagements (haies, bandes enherbées, jachères...) et en préconisant différentes méthodes d'entretien de ces linéaires



#### PROJETS

- Promouvoir et sensibiliser les collectivités à l'intérêt de la démarche «chemins ruraux cœur de biodiversité»,

- Inventaire et diagnostic des chemins de la commune,

- Proposition d'aménagements et conseils de gestion raisonnée,

- Répartir l'entretien sur plusieurs périodes (fin d'été, automne-hiver), sans intervention entre le 15 avril et le 31 juin,

- Favoriser la fauche par rapport au broyage, et exportation des résidus,

- Limiter la vitesse des engins.

- Favoriser la régénération naturelle

**Objectif : 3 communes par an, avec accompagnement des communes souhaitant s'engager dans cette démarche.**

# *La trame verte et bleue : restaurer des liens entre la nature et les territoires.*

## **Plantation et restauration de haies**



Ces éléments fixes présentent des caractéristiques différentes selon la fonction que l'on veut leur donner.

Les haies ont fait l'objet de nombreux arrachages, alors que leur multifonctionnalité est aujourd'hui clairement identifiée.

### ***Intérêt pédagogique des plantations***

La Fédération des Chasseurs, avec l'appui des collectivités territoriales, fournit les plants et les enfants des écoles participent activement et systématiquement à leur mise en place.

Des projets pédagogiques, autour de ces plantations, sont élaborés par les enseignants et la Fédération des Chasseurs, et donnent lieu à des interventions auprès des scolaires.



### ***Intérêts paysagers et environnementaux***

Les haies et bosquets constituent de véritables réservoirs de biodiversité animale et végétale. L'association avec une bande enherbée augmente l'effet de corridor écologique.

Elles contribuent à l'embellissement et à la structuration des paysages, et participent à la protection de l'eau et des sols.



## Intérêts économiques



Les haies sont sources de production de bois. Bois d'œuvre, planches, bois de chauffage (bûches et plaquettes), piquets pour clôtures, Bois Raméal Fragmenté (BRF).

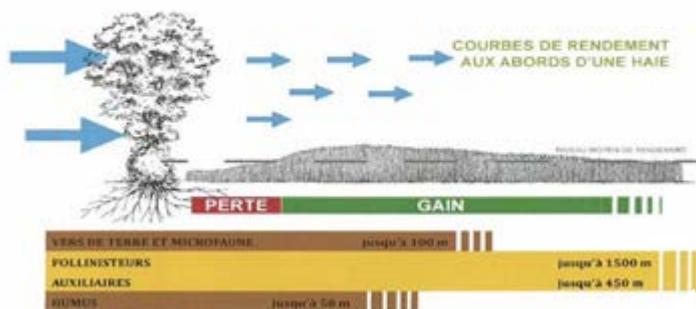
## Intérêts agricoles

Les haies offrent de multiples avantages.

- Elles limitent l'**érosion des sols**, servent de **clôtures naturelles** pour le bétail, et participent à l'insertion des bâtiments agricoles.
- Elles protègent les cultures par leur effet **brise-vent**.
- Elles ont une **incidence positive sur les rendements** : les effets dépressifs observés sur une distance de 1 à 2 fois la hauteur de la haie sont compensés par 2 à 6 fois en milieu de parcelle.

### DES ARBRES QUI TEMPÈRENT LES EXCÈS CLIMATIQUES

#### HAIE ET CULTURE : UN BILAN POSITIF



## PROJETS



*Notre support de vie est un bien commun.*

*Toutes les actions visant à sa restauration et à son embellissement sont complémentaires et nécessitent l'implication de toutes les générations, agriculteurs, chasseurs, collectivités territoriales et citoyens : c'est l'objectif de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres.*

*• Poursuivre les efforts de plantation engagés avec un objectif de 1000 arbres par an.*

*• Réaliser des inventaires des éléments fixes paysagers. (chemins, haies...)*

**Objectif : 1 commune par an.**

*• Privilégier la régénération naturelle.*

**Objectif : 1 commune par agent.**

## «Au fil de l'eau»

# La préservation des zones humides

### Les mares, les lavoirs, et les zones humides

Les étangs sont des éléments paysagers très nombreux dans le Bressuirais. La Fédération des chasseurs a entrepris différents partenariats pour favoriser le gibier d'eau :

- Les étangs de Juigny, par la mise en place de cultures favorables aux oiseaux d'eau en période d'hivernage
- L'étang de Beaurepaire



- Un programme de suivi des populations de loutre et castor d'Europe est en cours dans le cadre du réseau national initié par l'ONCFS.



### PROJETS

- *Faire découvrir les espaces naturels aux enfants, pour mieux les comprendre et les protéger.*
- *Entretenir nos partenariats et apporter notre expertise*
- *Participer aux réflexions dans le cadre du programme NATURA 2000 sur la vallée de l'Argenton*
- *Travailler avec les syndicats d'eau pour cibler les aménagements favorables à la protection de l'eau (haies, intercultures...) : Bassin versant de la Sèvre Nataise, Longeron.*



# 4. Nos communes, espaces de Biodiversité

Des partenariats ont été mis en place entre la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres et l'agglomération de Bressuire, ainsi que sur l'aménagement du golf de Bressuire.

La valorisation, et l'appropriation par les habitants du secteur du petit patrimoine est réalisée par l'intégration de sentiers de découverte, comme sur la commune de Cerizay avec le sentier des Celtes.



## La Loutre d'Europe

**Règne animal** Famille : Mustélinés  
 Nom scientifique : *Lutra lutra*  
 Poids : 6 à 11 kg  
 Taille : 1 m à 1,30 m

C'est le mammifère le plus célèbre du Marais Poitevin. La loutre avait presque disparu en Deux-Sèvres, mais la voilà de retour. Son poil est brun, très dense, et imperméable. Son ventre est plus clair. Sa queue est ronde et allongée. Avec ses pattes palmées, c'est une excellente nageuse. Très discrète, il est difficile de l'observer. Elle sort plus facilement la nuit. Pour savoir s'il y a des loutres sur un cours d'eau, on cherche des indices de présence, empreintes et épreintes (nom des crottes de loutre).

**Alimentation :**  
 Son plat préféré reste le poisson, mais elle peut aussi manger des insectes aquatiques, des grenouilles, tritons, oeufs d'oiseaux, écrevisses, serpents, lézards... Elle adapte son régime à ce que lui offre le point d'eau où elle vit. La loutre a tendance à chasser au crépuscule et la nuit, toujours sur le même territoire. Il est très rare de l'observer en plein jour. C'est parfois possible lorsque les loutrons commencent à sortir.

**Reproduction :**  
 Mâle et femelle ne se rencontrent que lors de la période de reproduction. L'accouplement a lieu dans l'eau. La femelle porte ses 1 à 3 loutrons 2 mois, puis va mettre bas dans un terrier spécial appelé "catiche". Ils naissent aveugles avec un pelage gris. La femelle les allaite 3 mois. Ils commencent à sortir du terrier vers 2 mois. Ils resteront dépendants de leur mère pour chasser jusqu'à 8 mois, parfois 1 an. Ils pourront se reproduire à leur tour à 2 ou 3 ans.

Les loutres ne savent pas nager naturellement. Quand ils commencent à quitter le terrier, ils doivent apprendre à flatter et à plonger, mais aussi à salcher leur pelage vers l'arrière pour le garder bien imperméable!

Crédit photos : C. GUYONNEAU/LEZÉL



# 5. Des pratiques culturales respectueuses de l'environnement

Le développement de la biodiversité passe par la mise en place de pôles expérimentaux et de vulgarisation traduisant une mise en œuvre de techniques culturales respectueuses de l'environnement, en collaboration avec des exploitants agricoles, et par l'aménagement des territoires en partenariat avec les collectivités.



Pratiques culturales

favorables à la vie biologique du sol



Assolement raisonné

et gestion des intercultures



Parcellaire repensé



Développement des auxiliaires de cultures



Utilisation raisonnée des pesticides : intraparcellaire...



... et en bord de champs

## Les intercultures

Ces couverts jouent un rôle essentiel lors de la période hivernale. Ils contribuent au développement des continuités écologiques dans le cadre de la **Trame Verte et Bleue**. Les Cultures Intermédiaires Pièges A Nitrates (CIPAN) évitent que les sols restent nus pendant la période hivernale.

Elles permettent de **réduire le lessivage des nitrates**.

Elles servent de **refuge** à la petite faune de plaine tout en lui apportant de la nourriture.

La cible de nos actions est avant tout le monde agricole. Le projet est d'orienter le choix des exploitants agricoles vers de nouveaux mélanges. La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, en concertation avec les semenciers professionnels, propose un panel de couverts favorables à la faune sauvage associant graminées, plantes à fleurs, crucifères et légumineuses. Ces mélanges permettront le développement des auxiliaires de cultures, des pollinisateurs, et l'amélioration de la structure des sols par leur système racinaire.

Divers mélanges seront composés : « avoine, sarrasin, phacélie », « avoine, vesce, sarrasin, moutarde », « bourrache, phacélie, mélilot, sarrasin », « sainfoin, mélilot, trèfle violet, minette, phacélie »...

## Les bandes enherbées

Non traitées et non fertilisées, elles ont un intérêt pour l'ensemble de la faune sauvage. Connectées entre elles ou avec d'autres éléments, fixes du paysage (haies, chemins, murets...) elles constituent des corridors écologiques et participent à la reconquête de la Trame Verte et Bleue.

Elles servent de réservoirs aux auxiliaires de cultures, dans les zones plus ouvertes. En fonction de leur localisation (rupture de pente, bordure de cours d'eau...), elles contribuent à la qualité de l'eau, diminuent le phénomène d'érosion des sols, et participent à l'embellissement du paysage.



## Les couverts environnementaux

Sous l'ancienne appellation « Jachère Environnement Faune Sauvage » ces couverts diversifiés permettent, dans des espaces cultivés, de maintenir la biodiversité. Ils participent à la limitation des dégâts occasionnés aux cultures par la faune sauvage.

Leur fonction est de favoriser la faune sauvage, qu'elle soit chassable (perdrix, faisan, lièvre...) ou non (petits passereaux, reptiles, insectes...).



Ces parcelles servent alors de réserve de nourriture, par les plantes qui les composent aussi bien que par les insectes qu'elles abritent. Ces insectes conditionnent la survie des poussins lors de leurs premières semaines de vie.

L'apport sur ces parcelles d'intrants et de pesticides étant interdit, ils participent à la préservation de la qualité de l'environnement.



### PROJETS

*Au regard des actions engagées ou en cours sur ce pays, il est indispensable de les pérenniser et de les développer par :*

- *L'animation de groupes de responsables de territoires volontaires déjà existants et l'élargissement à de nouveaux participants.*
- *L'organisation de réunions publiques de restitution des résultats pour permettre aux citoyens de s'approprier cette démarche. **Objectif : 1 réunion annuelle***
- *La gestion des éléments fixes du paysages pour les rendre favorables à la biodiversité ordinaire.*
- *Le développement de surfaces en couverts environnementaux, tout en maintenant celles déjà implantées sur le secteur. **Objectif : 15 ha/an***
- *La validation et la promotion des chaumes de céréales au titre des couverts environnementaux. **Objectif : 100 ha/an***
- *La vulgarisation des résultats et la transposition des actions constituent l'objectif fondamental.*
- *L'implantation de CIPAN. **Objectif : 30 ha/an***

## Les couverts mellifères



Sur le même principe que les couverts fleuris, appréciés des riverains et des promeneurs, le couvert mellifère combine les avantages d'un mélange classique et la beauté d'une parcelle fleurie. Différents mélanges associant graminées et fleurs sont proposés tant aux exploitants qu'aux collectivités.

L'abeille, le plus connu des auxiliaires des cultures, est menacée sur tout le territoire. L'implantation de couverts mellifères permet aux ouvrières de trouver une source de nourriture à proximité immédiate de leur ruche, mais également de butiner des fleurs exemptes de tout traitement.

Si le sort de l'abeille intéresse de plus en plus le grand public, de nombreuses autres espèces de pollinisateurs, tout aussi utiles et menacées, profitent de cet aménagement : syrphes, bombyles, chrysopes, azurés, bourdons...



### PROJETS

*Les couverts proposés dans le commerce sont dans la majorité des cas composés de plantes et fleurs qui n'existent pas dans le milieu naturel, et qui pourraient avoir à terme une incidence sur l'environnement.*

*- Envisager des partenariats avec les arboriculteurs en testant des bandes fleuries au sein des vergers.*

*- Mise en place de couverts biodiversité sous forme de linéaires (Mr Talbot, Chanteloup)*

**Objectif : 2 ha de linéaires de 3 à 6 m de large.**





## 6. Développer de nouveaux partenariats

La recherche de nouveaux partenariats, avec les collectivités locales, le secteur industriel, et d'autres associations, permettra la mise en place d'aménagements pérennes qui viendront compléter les dispositifs existants :

- L'Agglo 2 B
- Les Communautés de communes ou d'Agglomération (Bressuire)
- RTE (aménagements favorables à la faune sous pylônes)
- Agences de l'eau
- Syndicats de gestion
- Parcs éoliens.
- CIVAM du Haut Bocage
- Le CREN

### La ferme d'Etrie à Chanteloup :

un partenariat avec la Fédération des Chasseurs comprend l'implantation de cultures faunistiques, mais aussi des plantations de haies renouvelées chaque année. Des interventions scolaires auprès de lycée des Sicaudières viennent compléter ces actions.





# 7. Développement de la faune sauvage



La **petite faune gibier** fait intégralement partie du patrimoine. Sa présence, comme d'autres espèces indicatrices, caractérise la richesse des milieux. La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres s'engage depuis plusieurs années à initier, aider techniquement et financièrement la mise en place d'opérations pilotes

Un territoire riche et varié est un territoire accueillant pour la faune sauvage. La mise en place de **pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et d'aménagements** est un préalable obligatoire à toute opération de développement d'espèces gibier comme le faisan commun, la perdrix, le lapin de garenne...

Des milliers d'hectares deux-sévriens leur sont dédiés.



### La ferme de la Cottancière à Montravers:

Sur cette exploitation, un partenariat multiple avec la Fédération, le pôle bocage de l'ONCFS et l'Université de Poitiers permet depuis plusieurs années la réalisation de plantations de haies ainsi que la réalisation d'un suivi complet de l'avi-faune.



## Une démarche participative

Les démarches de suivi des populations par comptage font l'objet d'une implication du public. Selon les méthodes utilisées, ce sont les scolaires, le grand public, les chasseurs ou les habitants du territoire qui sont conviés à participer sur le terrain et à découvrir la **biodiversité ordinaire** autour de chez eux.

Comptage de perdrix



Comptage de chevreuils à l'approche



Comptage au phare de lapins de garenne



Comptage de lièvres au phare



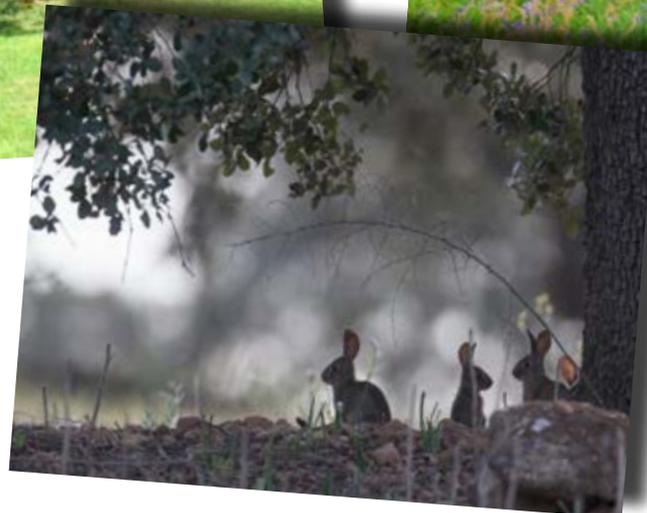
Des outils, les projets de territoires, dont le but est :

- De structurer toutes les actions entreprises par les différentes structures cynégétiques locales afin de redynamiser les populations de petits gibiers sédentaires, conformément aux orientations et engagements portés au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la Fédération des Chasseurs des Deux Sèvres.



### PROJET :

- Diagnostiquer et aménager les territoires avant toute opération de repeuplement (garences artificielles).
- Préserver et développer les populations naturelles de petits gibiers.
- Développer les lâchers d'été pour renforcer les populations, en incitant au regroupement de territoire.
- Assurer un suivi et une gestion pérenne, par le biais de comptages, de plans de gestion adaptés, et la mise en place de structures de types GIASC\* ou GIC\*.
- Vulgariser auprès du plus grand nombre et développer ces opérations.
- Veiller aux équilibres agro-cynégétiques, en particulier dans les secteurs sensibles aux dégâts de sangliers. (Animation des Comités de Vigilance Locaux)



**GIASC** : Groupement d'Intérêts Agro-Sylvo Cynégétiques.  
**GIC** : Groupement d'Intérêts Cynégétiques.



# 8. Dire ce que l'on fait et faire partager, c'est donner du sens à nos actions

Une action partagée sur le territoire entre scolaires, étudiants, chasseurs, agriculteurs, collectivités et citoyens.

Une démarche globale pour des actions collectives cohérentes en adéquation avec un territoire.

## Education à la nature

La Fédération des Chasseurs des Deux- Sèvres, association agréée au titre de la protection de la nature, propose différentes animations scolaires à l'intention des écoles primaires du département.

Une convention de partenariat « pour l'éducation au développement durable » a été signée en mars 2010 entre la Fédération Nationale des Chasseurs et le Ministère de l'Education Nationale.

Sur le plan départemental, plusieurs thèmes sont proposés :

- Les oiseaux de nos campagnes
- La haie, source de vie,
- La faune sauvage locale,
- Le bocage, un paysage menacé
- La mare et les zones humides
- Les auxiliaires de culture et les pollinisateurs



Les animations, en classe ou sur le terrain, sont assurées à titre gratuit par les agents du service technique.

## PROJETS

- *Poursuivre et renforcer les partenariats existants, notamment avec les communes et associations diverses (randonneurs, Sèvre environnement, Fédération de pêche...)*
- *Poursuivre les interventions en cycle primaire, afin de mieux sensibiliser les enfants à leur environnement local.*
- *Poursuivre la formation des étudiants du Lycée Agricole des Sicaudières et de la MFR de Mauléon en leur proposant des sorties terrains et des interventions scolaires.*

**Objectif : 30 à 40 interventions**

# Communication et découverte

« On protège bien ce que l'on connaît bien »

Les actions menées doivent être connues et partagées par l'ensemble de la population, afin qu'elle se les approprie.

S'appuyant sur les compétences professionnelles de son service technique, la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres est en mesure de proposer une offre de services diversifiée et adaptée aux collectivités territoriales.



## PROJETS

- Participer aux journées nature organisées par nos partenaires, à la fête de la pêche
- Organiser des randonnées thématiques. (Ste Gemme, St André et le Breuil sous Argenton) **Objectif : 2 randonnées annuelles.**
- Valoriser les actions conduites par une signalétique adaptée (panneaux et hôtels à insectes). **Objectif : 20 hôtels à insectes et signalétique.**

## Partenaires du projet



Crédit photos : FDC79, C.GOUJON-BLEZEAU, D.VINCENDEAU, B.BRUNET, A. POUZINEAU, A.CHABAUTY, H.BOTON, C.GAULTIER, G.NAULLEAU, F.AUDURIER, D. GEST

*La chasse, une nécessité pour l'écologie*



*La chasse, une vraie passion d'aujourd'hui*

